



TABLEAU DE RÉPARTITION
DES BUDGETS DE DÉVELOPPEMENT 2008-2009 ANNUALISÉS : C'est-à-dire pour une année complète à partir de 2009-2010.
Ce n'est qu'une portion de ces montants – base déboursée – qui sera allouée en 2008-2009 – apparemment la moitié)

| PROGRAMMES-SERVICES | BUDGETS DE DÉVELOPPEMENT 2008-2009 | BUDGETS ALLOUÉS AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES | ENTENTES OU PROJET | CONSOLIDATION À LA MISSION GLOBALE (INCLUS LES FONDS NON RÉPARTIS – issus de la fermeture d'organismes) |
|---|------------------------------------|---|--|--|
| Priorité régionale : Cette année, c'est nouveau, le MSSS a permis aux Agences de choisir des priorités régionales (à part des priorités ministérielles) : 2 mesures : Répit-décompression (itinérance) et groupes personnes démunies | 1 138 039 \$ | 638 039 \$ | 238 039 \$ des budgets de développement Pour mettre en place des services de répit-décompression (itinérance) de décembre 2008 à mars 2009 (5 mois récurrent). | 453 618 \$: 400 000 \$ des budgets de développement + 53 618 \$ des fonds non répartis Pour mission globale groupes personnes démunies plus particulièrement à des organismes qui ont subi des augmentations importantes de coûts dont ceux qui ont services d'alimentation |
| Santé publique | 150 000 \$ | 150 000 \$ | - | 193 466 \$: 150 000 \$ des budgets de développement + 43 466 \$ des fonds non répartis Pour consolidation mission des groupes VIH / SIDA |
| Services généraux | 202 260 \$ | - | - | 11 520 \$ des fonds non répartis Pour consolidation mission des groupes « assistance et accompagnement » et « autres ressources pour femmes » |



Informations provenant de :

et commentées et explicités par : **RIOCM** | REGROUPEMENT INTERSECTORIEL DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DE MONTRÉAL

| PROGRAMMES-SERVICES | BUDGETS DE DÉVELOPPEMENT 2008-2009 | BUDGETS ALLOUÉS AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES | ENTENTES OU PROJET | CONSOLIDATION À LA MISSION GLOBALE (INCLUS LES FONDS NON RÉPARTIS – issus de la fermeture d'organismes) |
|---|------------------------------------|---|--|--|
| Perte d'autonomie liée au vieillissement | 4 686 901 \$ | 976 164 \$ | 419 000 \$ des budgets de développement répartis ainsi: 144 000 \$ pour du répit-gardiennage par l'organisme « Le Baluchon » ; 25 000 \$ pour l'organisme : « Le temps d'une pause »; et 250 000 \$ pour du soutien communautaire en logement social pour des nouveaux logements : groupes hors PSOC | 612 837 \$: Récurrence du 557 164 \$ en soutien communautaire au logement social alloué en 2007-2008 en mission globale + 55 673\$ des fonds non répartis pour la consolidation de la mission globale |
| Déficiences physique | 2 038 523 \$ | 100 000 \$ | - | 132 320 \$: 100 000 \$ des budgets de développement + 32 320 \$ des fonds non répartis Pour la consolidation de la mission |
| Déficiences intellectuelle - TED | 1 858 000 \$ | 200 000 \$ | 100 000 \$ des budgets de développement pour l'organisme ATEDM pour des services de crise complémentaires | 100 000 \$ des budgets de développement Pour la consolidation de la mission |



Informations provenant de :

et commentées et explicités par : **RIOCM** | REGROUPEMENT INTERSECTORIEL DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DE MONTRÉAL

| PROGRAMMES-SERVICES | BUDGETS DE DÉVELOPPEMENT 2008-2009 | BUDGETS ALLOUÉS AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES | ENTENTES OU PROJET | CONSOLIDATION À LA MISSION GLOBALE (INCLUS LES FONDS NON RÉPARTIS – issus de la fermeture d'organismes) |
|------------------------------|------------------------------------|---|--|--|
| Jeunes en difficulté | 3 447 838 \$ | 587 838 \$ | 387 838 \$ pour supervision droits d'accès par le(s) groupe(s) intéressé(s). Un comité serait bientôt mis en place... nous avons demandé que le comité régional puisse aussi traiter de cette épineuse question. | 210 925 \$: 200 000 \$ des budgets de développement + 10 925 \$ des fonds non répartis Pour les organismes de la catégorie « Autres ressources jeunesse » en consolidation de la mission |
| Dépendance | 625 000 \$ | 120 000 \$ | - | 120 000 \$: pour certains groupes ciblés : « le Grand Chemin » et « l'Exode »... s'il reste de l'argent, il ira aux groupes de la catégorie : « Alcoolisme, toxico et autres dépendances » |
| Santé mentale | 2 517 693 \$ | 1 116 000 \$ | 1 116 000 \$ des budgets de développement répartis ainsi: 780 000\$ pour du soutien à intensité variable (ROSAC) + 336 000 \$ pour 2 Centres de crise | 123 531 \$ des fonds non répartis Pour consolidation mission des groupes |
| Santé physique | - | - | - | - |
| Gestion des bâtiments | 1 228 729 \$ | - | - | - |
| Total | 17 892 983 \$ * | 3 888 041 \$ (22 % du total) | 2 260 877 \$ (58 % des développements donnés aux organismes communautaires et 13 % des argents de développement au global) | 1 627 164 \$ des budgets de développement (42 % des développements donnés aux organismes communautaires et 9 % des argents de développement au global) + 331 053 \$ des fonds non répartis pour un total de : 1 958 217 \$ |



Informations provenant de :

* Montant accordé par le MSSS 17 553 274 \$ (différence 339 709 \$) : L'Agence a en effet annoncé plus de dépenses que l'argent reçu du MSSS, elle maintient ces investissements mais l'Agence devra dans le futur trouver la récurrence de ce montant qui ne vient pas du MSSS.

Informations complémentaires :

1. Dans le PSOC, il y a deux sources d'augmentation du financement : Les crédits de développement de l'Agence (présentés ici) et l'argent « tagué » par le MSSS qui peut être attribué tout au long de l'année par les Agences qui reçoivent des enveloppes et consignes précises à cet effet. Par exemple, la « Stratégie jeunesse » qui touche les maisons de jeunes et les Auberges du cœur. Ces argents n'apparaissent pas dans le présent tableau et sont comptabilisées à part. On en retrouve un bilan dans le global des allocations PSOC déposées au CA de l'Agence en juin de chaque année.
2. Notamment, l'Agence a reçu de manière spécifique du MSSS (et donc à part du présent tableau) la récurrence de l'argent pour les refuges pour hommes : 1 035 000\$ (345 000\$ X 3 refuges) qui devrait être alloué via le PSOC.
3. Finalement, il y a aussi un montant de 70 000 \$ non-récurrent qui ira à un organisme de la catégorie « santé mentale » pour habiliter les personnes utilisatrices dans le cadre de la « prise de décision citoyenne ».